

Une histoire d'être ensemble La MGEN, 1946-2006 Michel Dreyfus. Éditions Jacob-Duvernet, 2006, 335 pages

Patricia Toucas

Numéro 303, mars 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021550ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021550ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Toucas, P. (2007). Compte rendu de [*Une histoire d'être ensemble La MGEN, 1946-2006* Michel Dreyfus. Éditions Jacob-Duvernet, 2006, 335 pages]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (303), 96–97.
<https://doi.org/10.7202/1021550ar>

Tous droits réservés © Recma, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTES DE LECTURE

Une histoire d'être ensemble

La MGEN, 1946-2006

Michel Dreyfus. Editions Jacob-Duvernet, 2006, 335 pages.

La Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) a confié à Michel Dreyfus le soin de retracer ses soixante années d'existence. L'historien spécialiste du mouvement social s'attache cette fois à mettre l'éclairage sur tout ce qui fait la spécificité de cette mutuelle, la première de France en termes d'effectifs. En effet, s'il existe deux sortes de monographies, celles qui sont représentatives d'un corpus d'étude et celles qui s'en distinguent par un certain nombre de traits originaux, l'histoire de la MGEN appartient plutôt à la seconde catégorie.

Tout d'abord, l'auteur rappelle qu'aux sources de la MGEN se trouve une myriade de sociétés de secours mutuels créées sous la III^e République entre instituteurs, ce qu'il explique par la proximité idéologique entre enseignants, radicalisme et mutualité. Les enseignants manifestent précocement une ingéniosité associative – La Ligue de l'enseignement naît en 1866 – qui trouvera à s'épanouir dans le secteur mutualiste. En 1901 est créée l'Union nationale des sociétés de secours mutuels d'instituteurs (UNSSMI), qui cinq ans plus tard installe un sanatorium à Sainte-Feyre, dans la Creuse. Dès le début du XX^e siècle, la lutte contre la tuberculose devient une priorité du mutualisme enseignant.

Ce mutualisme exacerbé s'est trouvé renforcé par le retard à l'acquisition du droit syndical, en 1925, ainsi que par le fait que les fonctionnaires ne bénéficient pas des assurances sociales instituées en 1930.

Avant guerre ont lieu quelques tentatives de regroupement de ces mutuelles dispersées sur tout le territoire, comme la constitution en 1933 d'une Fédération des œuvres mutualistes de

l'enseignement public. Il y a aussi le rôle joué par Vichy, qui, par une loi de 1943, encourage le regroupement des organisations mutualistes dans chaque ministère. Enfin, la question d'un regroupement unique est évoquée par le Syndicat national des instituteurs (SNI) en décembre 1944. Mais ce n'est finalement qu'en décembre 1946 que la Mutuelle générale de l'Éducation générale, « *filie de la Libération et de la Sécurité sociale* », voit le jour. Elle rejoint, avec ses 130 000 adhérents, la Fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires et agents de l'État (FNMFAE), ancêtre de la Mutualité fonction publique, créée en 1945. La MGEN obtient la gestion du régime obligatoire des enseignants grâce à la loi du 28 mars 1947, qui dans la foulée de la loi Morice de février 1947 accorde cette prérogative aux mutuelles de fonctionnaires. Reprenant son angle d'analyse sur les liens entre mutualité et syndicalisme, Michel Dreyfus remarque que « *la dimension exceptionnelle de la MGEN procède de son double caractère mutualiste et syndicaliste* ». La remarque vaut pour d'autres mutuelles de fonctionnaires contemporaines, comme la MGPTT. Ici, pas d'antagonisme entre prévoyance obligatoire et prévoyance facultative. Les responsables de la mutuelle, à commencer par les fondateurs, dont les biographies sont retracées, sont tous des militants syndicaux. Le SNI constitue pour longtemps le vivier naturel des administrateurs de la MGEN, ce qui ne va d'ailleurs pas de soi à partir des années 70, lorsque le paysage syndical enseignant se remodèle sous la poussée des effectifs du secondaire.

Parmi les pratiques pointées par l'auteur et qui constituent en quelque sorte la marque de la MGEN, on relèvera :

- une couverture globale et des garanties identiques pour tous les adhérents. Cette constance dans le choix de la solidarité mérite d'être

mentionnée à une époque où nombre de mutuelles se sont résolues à différencier les offres de prestations ;

- les œuvres sanitaires et sociales, qui ont fait l'objet de la thèse de Charlotte Siney, « La politique médico-sociale de la MGEN, soigner autrement, (1947-1991) » (Paris, 2006).

A sa naissance, la MGEN a hérité de trois sanatoriums. Le recul de la tuberculose l'a amenée à reconverter ces établissements dans la prise en charge des pathologies mentales. La mutuelle a ainsi joué un rôle d'avant-garde dans la promotion de la psychiatrie, ainsi que dans les combats pour l'accouchement sans douleur, le droit à la contraception et le droit à l'avortement.

En 1983, la MGEN connaît le premier déficit de son histoire, et cela en dépit d'un sociétariat captif, puisqu'elle mutualiste environ 94 % des enseignants. Dès lors, elle se trouve confrontée à la crise du système de santé et à la concurrence du secteur commercial des assurances dans un contexte européen qui impose sa réglementation. En 2005, la MGEN affichait 3 258 000 personnes couvertes et 33 établissements ; elle s'appuyait sur un réseau de 9 000 salariés et de 20 000 militants. *A priori* moins vulnérable que nombre de mutuelles, la MGEN n'est pas pour autant à l'abri des menaces qui pèsent sur les logiques solidaires de la protection sociale. En ce sens, cet ouvrage donne à réfléchir autant qu'il apprend.

Patricia Toucas ●

Pauvreté et protection sociale aux XIX^e et XX^e siècles

Des expériences rouennaises aux politiques nationales

Yannick Marec. Rennes,

Presses universitaires de Rennes, 2006, 404 p.

A travers de multiples travaux menés à bien depuis trente ans, Yannick Marec s'est imposé comme un des meilleurs spécialistes de l'histoire sociale des XIX^e et XX^e siècles. Il faut donc se réjouir de la publication, dans ce volume, de nombreux articles dispersés dans diverses revues. Mais il

s'agit bien d'un ouvrage original, dans la mesure où tous ces textes ont été revus, parfois complètement réécrits et toujours remis à jour, notamment sur le plan bibliographique.

A l'heure où la question de la pauvreté et des moyens d'y faire face se posent dans des termes radicalement différents que durant les Trente Glorieuses, cet ouvrage est le bienvenu. Il se concentre sur l'histoire de la grande pauvreté – question également abordée par André Gueslin –, ainsi que sur les différentes formes de protection sociale qui se sont développées de la Révolution française à nos jours. Trop longtemps, on a cru en France qu'en 1945 la Sécurité sociale avait été construite sur une « *tabula rasa* » et qu'il n'existait rien avant elle. Rien ne serait plus inexact qu'une telle vision des choses et l'un des grands mérites de Yannick Marec est de souligner au contraire combien la « protection sociale » – même si le terme n'était pas employé au XIX^e siècle – a des origines bien plus anciennes : son histoire coïncide avec celle de la pauvreté.

La pauvreté de masse est une des grandes conséquences de la révolution industrielle, qui fabrique de toutes pièces, en milieu urbain, un « quart monde » de type nouveau, à partir des décennies 1830-1840. Longtemps l'histoire sociale s'est surtout intéressée aux conséquences les plus spectaculaires de cette pauvreté, en particulier aux révoltes populaires survenues en 1848 ou dans le sillage de la Commune, ainsi qu'aux grèves ouvrières. Yannick Marec traite de la surveillance qui s'exerce sur les indigents et de la répression qui s'exerce en juin 1848 en Seine-Inférieure. Mais cette pauvreté apparaît dans bien d'autres domaines, tels que le logement, l'alimentation, les enfants abandonnés au « Tour » dans les hospices, également étudiés dans l'ouvrage. Il existe des degrés dans cette misère et dans cette pauvreté, comme le montrent les études consacrées au Mont de piété ou aux petits épargnants. Yannick Marec décrit enfin les multiples acteurs qui interviennent, selon des modalités souvent fort différentes, dans le « social » : dames patronnesses, mairies, associations, coopérateurs et mutualistes, sans oublier